



ADNV

DÉVELOPPEMENT
DU NORD VAUDOIS

Rapport de la commission de gestion

Madame, Monsieur les membres de l'ADNV,

La séance de la commission de gestion de l'ADNV s'est tenue en date du 31 mai 2022 dans les locaux de l'association, en présence de Messieurs Johny Favre et Denis Schneider en qualité de membres, ainsi que du soussigné en qualité de président. Madame Nadia Mettraux a été présente durant toute la séance.

La commission constate que les comptes 2021 ont été tenus conformément aux règles en vigueur, dûment audités par une fiduciaire agréée et préavisés favorablement par le comité exécutif en date du 13 avril 2022. Il n'a été relevé aucune incohérence ou imprécisions dans les opérations menées, ni dans les commentaires fournis lors de cette séance. La commission se réjouit notamment que l'arriéré dû par l'Association Les Terroirs de la Région de Grandson (ATRG) ait été soldé.

Il est constaté que les activités 2021 se sont déroulées de manière conforme aux objectifs malgré la crise sanitaire et que la direction a privilégié la prudence dans les dépenses afin de garantir les disponibilités budgétaires pour le paiement des salaires, aucune indemnité RHT n'ayant pu être obtenue.

La commission a pris connaissance des travaux menés dans le domaine des ressources humaines, notamment au travers de l'adoption par le comité exécutif d'un règlement du personnel et d'un règlement des frais actualisés. La commission prend acte également de la mise en place d'entretiens annuels avec les collaborateurs liés à des objectifs à atteindre, ainsi que la mise en œuvre d'une politique salariale transparente et équitable. Enfin, l'introduction du logiciel de saisie de temps de travail « Tipee » a été réalisée avec succès dès le 1er juillet 2021.

1

Dans le domaine du développement touristique, la commission souligne le travail important de clarification qui a été initié et invite la direction à poursuivre ses démarches pour aboutir à un système cohérent, transparent et équitable quant à la réparation des contributions financières des communes, pourvoyeuses de fonds, eu égard aux prestations fournies par l'association en contrepartie à ces derniers.

La commission salue l'approche participative privilégiée par le comité exécutif pour adapter les statuts, soumis à votre approbation. Les échanges avec les membres ont permis d'intégrer des adaptations nécessaires pour assurer la pérennité de l'association. La commission a également pris note de l'engagement du comité exécutif à effectuer une adaptation des statuts d'ici la fin de la présente législature communale en ce sens que l'assemblée générale ratifie l'ensemble des membres du comité exécutif. Compte tenu de ce qui précède, la commission recommande l'adoption des nouveaux statuts.

La commission invite le comité directeur à poursuivre ses travaux concernant la gouvernance de l'association, lesquelles pourraient à terme prendre la forme d'un règlement d'organisation, propre notamment à répartir avec précision les responsabilités des organes dans la conduite de l'association.

La présentation des travaux et activités 2021 est cohérente, pertinente et conforme aux intentions annoncées lors des précédents exercices. La commission a pris note que de menues adaptations organisationnelles devront encore être mises en œuvre d'ici 2023.



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE



DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL CGPI



ADNV

DÉVELOPPEMENT
DU NORD VAUDOIS

La commission de gestion remercie la directrice et ses équipes pour leur engagement au sein de l'association, en particulier pour le travail de communication et de valorisation de compétences au sein de l'ADNV, non sans souligner la nécessité de concrétiser des projets porteurs pour le développement de notre belle région du Nord vaudois, tout en s'entourant du soutien et des expertises de ses membres.

La commission recommande dès lors à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2021, le rapport d'activités 2021, ainsi que le présent rapport.

Olivier Bloch

Président de la commission de gestion ADNV

